



4 Hours of Spa Classic Règlement particulier European Classic Series UEM Euro Endurance Vintage Cup

1. Définition

La Fédération Motocycliste de Belgique (FMB) autorise DG Sport SPRL à organiser la 2^e manche des European Classic Series, les 4 Hours of Spa Classic, sur le circuit de Spa-Francorchamps les 04, 05 et 06 juillet 2014.

Cette épreuve entre en ligne de compte pour les European Classic Series ainsi que pour l'Endurance UEM Vintage Cup.
EMN : 76/2

2. Organisateur

DG Sport SPRL

Adresse : 27, avenue du Stade, 4910, Theux (Belgique)

Téléphone : 0032 (0) 87 53 90 13

Fax : 0032 (0) 87 53 90 01

3. Circuit

Circuit international de Spa-Francorchamps, 55, Route du Circuit, 4970, Stavelot (Belgique).

Développement du circuit : 7,004 Km. Le circuit sera parcouru dans le sens des aiguilles d'une montre. Toute manœuvre tendant à utiliser le circuit en sens inverse sera sanctionnée par l'exclusion immédiate de la machine et du coureur.

4. Règlementation

Cette épreuve d'endurance est régie par le Code Sportif Européen (FIM Europe), par le Règlement des Courses sur Route de l'UEM (FIM Europe) ainsi que par les annexes à ces règlements.

5. Superviseurs

Superviseur FIM Europe : José Campos Costa

Superviseur FMB : Willy Hellebout

6. Officiels

Directeur de Course : Patrick Vanhooetghem

Administration : Willy Hellebout

Membre du collège : Arthur Bay

Secrétaire du meeting : Alex Grosjean

Responsable du contrôle technique : Daniel Defrenne

Responsable du chronométrage : Chronolux – Michel Bauche

7. Catégories et classes

Conformément au règlement de l'European Classic Series.

8. Nombres d'équipages acceptés

Les inscriptions seront clôturées lorsque le nombre maximum pour les entraînements sera atteint.

Le nombre maximum d'équipages admis aux essais est de 80 équipages.

Le nombre maximum d'équipages admis en course est de 70 équipages.

9. Admission – Licence

Chaque pilote doit au préalable soumettre une demande d'engagement au secrétariat des « European Classic Series ».

Il est entendu que l'organisateur de l'épreuve se réserve le droit de refuser toute candidature présentant un caractère particulier, même si ce dernier répond aux critères de sélection, afin de préserver l'esprit des « European Classic Series », sans devoir motiver sa décision.

Lors de son engagement, chaque coureur devra s'engager à respecter le présent règlement.

En cas de non-respect des règles précitées, le ou les pilotes concernés seront exclus de l'épreuve sans remboursement des droits d'inscription.

Les pilotes devront s'acquitter d'une redevance FIM Europe de 5 €, à payer durant le contrôle administratif.

10. Droit d'engagement

Un droit d'engagement non remboursable est dû pour que l'inscription soit effective. ***Le droit d'inscription devra être viré sur le compte bancaire mentionné sur le bulletin d'inscription pour l'épreuve et cela, pour le 13 juin 2014 au plus tard. Passé cette date, les droits d'engagement seront majorés de 100 €.***

La location du box est comprise dans le prix.

Une demande ne sera considérée comme retenue qu'après confirmation de l'organisateur. Par ailleurs, ce dernier se réserve le droit de refuser une demande d'engagement même si elle a été introduite dans les délais.

Une caution de 100 € devra être jointe à la demande d'engagement ou devra être versée lors de l'enlèvement du transpondeur. Elle devra être déposée en argent liquide. Celle-ci couvrira l'ensemble des cautions concernant les extincteurs, brassards, transpondeurs, etc. Si le matériel est restitué en bon état, cette caution sera intégralement remboursée, sauf si l'équipage a écopé d'une amende durant l'épreuve.

Tout équipage engagé, ne prenant pas part aux essais sans raison valable, ne sera pas remboursé et ne récupérera pas sa caution.

La date de clôture des engagements est le 27 juin 2014. Après cette date, le comité organisateur sélectionnera, au besoin, les 80 équipages admis à prendre part aux essais en donnant priorité aux équipes engagées sur l'ensemble des épreuves de la série. Les décisions de l'organisation seront sans appel.

Une inscription ne sera validée qu'après réception du paiement.

11. Désistement

En cas de désistement, le team doit informer l'organisateur par écrit. Les droits d'inscription ne seront pas remboursés pour les teams s'inscrivant à l'intégralité du championnat.

Pour les teams s'inscrivant séparément à chaque course, les frais d'inscription seront remboursés. Toutefois, une charge pour frais administratifs de :

- 250 € sera retenue si le team annule 2 mois avant l'événement ;
- 500 € sera retenue si le team annule 1 mois avant l'événement ;

- 750 € sera retenue si le team annule 15 jours avant l'événement.

Il n'y aura pas de remboursement pour les teams annulant dans les 2 semaines précédant l'événement.

12. Accès au circuit

Cartes d'accès « 4 Hours of Spa Classic » :

Chaque team d'endurance a droit aux documents suivants:

- 1 bracelet pour chaque pilote. Ce bracelet donne accès à l'enceinte du circuit et à la pit-lane ;
- 6 bracelets « mécano » qui donnent accès à l'enceinte ainsi qu'à la pit-lane ;
- 1 carte « paddock brun » pour la camionnette / camion (technique) et 2 cartes « paddock rouge » pour les véhicules catering / mobilhome ;
- 2 cartes d'accès « voiture » pour le P14 (accès piéton direct vers le paddock brun).

NB : aucun document d'accès supplémentaire ne sera délivré.

Tous les documents d'accès devront être réceptionnés au Welcome Center. Un guichet particulier pour les European Classic Series – 4 Hours of Spa Classic y sera ouvert.

Aucun accès ne sera autorisé sans vos documents.

Au préalable, chaque équipe pourra cependant acquérir des bracelets « accompagnant » (donnant droit à l'accès à l'enceinte générale et au paddock) au prix unitaire promotionnel de 30 € à l'aide du formulaire qui sera fourni.

Ouverture du Welcome Center, situé au **CAMPUS AUTOMOBILE, route du Circuit, 60, 4970, STAVELOT (entrée Blanchimont)** :

- le jeudi 04/07: de 14h00 à 21h00 ;
- le vendredi 05/07 : de 07h30 à 19h00 ;
- le samedi 06/07 : de 08h00 à 18h00 ;
- le dimanche 07/07: de 09h00 à 15h00.

Accès au Paddock 4 Hours of Spa Classic via Stavelot / Blanchimont **uniquement**. Le paddock sera accessible dès le jeudi 04/07 à 14h00. L'accès par Blanchimont est situé immédiatement après le Welcome Center.

Dès leur arrivée dans le paddock, les concurrents doivent passer au Paddock Office situé au premier étage des boxes Endurance, au-dessus du box 21, à côté de la tour Uniroyal, pour prendre possession de la clé de leur box et réceptionner celui-ci. Chaque box est à partager entre 4 teams. Une caution de **250 €** pour la clé et l'état du box est à remettre par le premier occupant qui se présente.

13. Parc des coureurs

Après être passés au paddock Office, les pilotes devront se présenter au secrétariat de course afin de prendre connaissance des dernières instructions et des changements éventuels dans l'horaire des essais et des courses.

La zone neutre (distance 2 m), située entre les boxes et le parking, doit rester **LIBRE**.

Attention : Le dimanche il est interdit de quitter le circuit avant 13h00. Vu la foule dans les paddocks, ceci créerait inévitablement de gros problèmes. En cas de non-respect de cette consigne, le team verra sa demande de participation à la prochaine édition refusée.

Le paddock devra cependant être évacué le dimanche 06 juillet pour 19h00 au plus tard.

14. Boxes

Un box F1 a une superficie de 7 m x 20 m. La surface située derrière le box, dont les équipes disposent pour stationner leur véhicule atelier, ne fait que 16 m de long sur 5 m de large. En conséquence, chaque équipe ne disposera que d'un emplacement de 8 m de long sur 2,5 m de large pour stationner un véhicule. Aucun emplacement supplémentaire ne sera attribué. Les équipes doivent donc prendre leurs dispositions au niveau de leur préparation logistique.

Rappel important : la capacité maximale d'essence entreposée dans un box est de 200 litres maximum (50 litres par team). Cette limitation sera contrôlée : une pénalité d'un STOP & Go sera appliquée aux teams ne respectant pas cette consigne.

D'autre part, il est formellement interdit :

- de fumer dans les boxes ainsi que devant / derrière ceux-ci (sous peine d'une amende de 150 € infligé par le circuit ;
- de faire un barbecue dans le box (même au gaz) ainsi que dans la zone paddock derrière le box.

Pendant la course et les qualifications, tous les teams sont obligés de fermer le volet côté paddock pour éviter que le public ne vienne en pit-lane. La porte piétonne devra être fermée à clef, la clef restant dans le barillet à l'intérieur de manière à permettre aux mécaniciens d'accéder aux camions d'assistance. Ceci étant de la responsabilité des teams, ceux qui ne souscrivent pas à cette obligation se verront infliger un STOP & GO. Les commissaires de stand seront notamment chargés de l'application de cette directive.

Il est interdit aux équipes des European Classic Series d'accueillir ou d'inviter dans leur box des participants aux séances de piste libre.

Chaque équipe doit être équipée du matériel nécessaire à la remise en état du box qu'elle a occupé (balais, ...). Les bandes autocollantes qui auraient été disposées sur le sol doivent être retirées. Un état des lieux sera fait par l'expert du circuit de Spa-Francorchamps en fonction de celui remis au responsable du stand lors sa réception. La caution de 250 € sera restituée à la remise des clés pour autant qu'aucune dégradation ne soit constatée lors de la reprise du stand par l'expert.

Il incombe donc aux occupants tous les devoirs et responsabilités généralement du ressort d'un locataire (principalement au niveau de la sécurité, de ses biens et de la bonne tenue des locaux mis à leur disposition). Seront seuls autorisés à se trouver dans les boxes, outre les mécaniciens, les coureurs et les personnes attachées de près aux concurrents et dont la présence est requise par eux.

15. Numéros de course

Les numéros de course et couleurs des disques seront conformes au Règlement Technique Général, § 3. Les numéros devront être disposés très visiblement de manière à être vus sans difficulté par le bureau de chronométrage.

16. Arrivée

La ligne d'arrivée sera la ligne d'arrivée F1.

Après avoir franchi la ligne d'arrivée, les coureurs effectueront encore un tour à allure modérée et puis rentreront par la pit-lane F1 au parc des coureurs.

Le classement sera établi en fonction du nombre de tours accomplis et du temps de passage.

Pour être classée, une équipe doit :

- avoir franchi la ligne d'arrivée sous le drapeau à damiers sur la piste (et non dans la voie des stands). Le coureur doit être en contact avec sa machine ;

- avoir franchi la ligne d'arrivée après le vainqueur endéans les 10 minutes ;
- avoir couvert au moins 75% de la distance parcourue par l'équipe vainqueur de la classe correspondante.

17. Contrôle administratif

a. Secrétariat de course

Il est situé au bureau 115 dans le bâtiment F1 – prendre l'escalier/l'ascenseur au Noyau 2, à hauteur du box F1 n°9 jusqu'au 1^{er} étage – suivre fléchage.

Tous les concurrents, lors de leur arrivée sur place, devront obligatoirement se présenter au secrétariat de course. Les dernières formalités d'inscription et les contrôles administratifs prévus par l'organisateur y seront exécutés.

La fiche technique vous sera également remise. C'est muni de cette fiche dûment remplie que les concurrents pourront se présenter aux vérifications techniques.

b. Timing Contrôle Administratif :

- le 03/07 : de 17h00 à 21h00, au secrétariat de course ;
- le 04/07 : de 08h30 à 10h00, au secrétariat de course.

18. Contrôle technique

Endroit : box F1 n° 2

Timing :

- jeudi 03/07 : 17h30 – 21h00 ;
- vendredi 04/07 : 08h30 – 11h00.

L'équipement des motos devra être en conformité avec le Règlement Technique des European Classic Series. Les coureurs doivent présenter leur moto et leur équipement personnel. Les coureurs doivent être munis de leur fiche technique parfaitement complétée.

Attention : au CT, il est impératif de présenter la moto avec le carénage démonté. Le liquide de refroidissement doit être remplacé par de l'eau.

Le support de transpondeur doit être fixé mécaniquement à la moto.

Une fois que la moto d'un team est passée au CT, un membre de celui-ci, muni de la fiche technique, pourra réceptionner le transpondeur au secrétariat de course. Les teams dont la fiche technique de la moto n'aura pas été réceptionnée ne pourront participer aux essais.

19. Chronométrage – Transpondeurs – Brassards

Le Chronométrage s'effectue à l'aide d'un système électronique d'enregistrement des passages des coureurs basé sur l'utilisation de « transpondeurs ».

Il est de la responsabilité du coureur d'entrer en piste tant lors des essais que pour la course avec une motocyclette équipée d'un « transpondeur » loué sur place auprès du collège de chronométrage.

L'échange ou le prêt de « transpondeurs » entre coureurs sont interdits

Les feuilles de temps seront disponibles durant le week-end au secrétariat de course (1 seul document par team ou pilote).

Pour tout dégât au transpondeur ou perte de celui-ci, une indemnité de 400 € sera réclamée.
Pour tout dégât à un brassard ou perte de celui-ci, une indemnité de 30 € sera réclamée.

Les transpondeurs et brassards ne seront remis qu'avec le dépôt d'une licence ou d'une pièce d'identité au secrétariat de course, à condition que toutes les formalités du contrôle technique aient été effectuées.

Les transpondeurs et brassards seront repris à la fin de la course ou le dimanche matin par les officiels au secrétariat de course.

20. Briefing

Briefing obligatoire pour les pilotes et les teams managers :

- endroit : salle de briefing n° 132 au 1er étage du bâtiment F1 – noyau 2 – le samedi 5 juillet à 11h00 ;
- pénalité en cas d'absence : un STOP & GO.

21. Conduite en course

Les pilotes ne peuvent pas rester en piste plus de 45 minutes consécutives et ne peuvent rester en piste durant plus de deux heures et quarante minutes au total.

Chaque pilote devra se conformer strictement aux injonctions de la direction de course. Si celle-ci montre le drapeau noir, le pilote devra immédiatement rentrer dans la voie des stands. En cas de drapeau noir avec un rond orange, ce sera l'arrêt immédiat. Si un pilote ne se plie pas de suite aux ordres de la direction de course, il sera passible de sanctions.

Sanction appliquée en cas de dépassement du temps de piste de 45 minutes consécutives :

- temps de piste supérieur à 45 minutes mais inférieur à une heure : STOP & GO ;
- temps de piste supérieur à une heure : 5 minutes de pénalité.

22. Assistance pendant la course

Conformément à la circulaire FIM CCR 005 2013 publiée le 26 février 2013 : si une équipe le souhaite, elle peut demander une assistance pour le pilote et le motorcycle soient ramenés dans un véhicule de l'organisation. Dans ce cas, ils seront déposés à l'entrée de la voie des stands. **Depuis ce lieu, deux personnes de l'équipe pourront aider le pilote à ramener le motorcycle au stand, sous le contrôle d'un officiel.** Son tour de piste sera comptabilisé dans son décompte de la course.

Si, suite à un problème collectif, plusieurs équipes souhaitent bénéficier de cette aide, la prise en charge des équipes sera faite suivant les résultats de la grille de départ (temps des essais).

Deux véhicules seront disponibles à cet effet sur le circuit. Aucune autre assistance que celle de l'organisation ne sera admise.

23. Carburant

Seul le carburant disponible dans le réseau commercial des distributeurs en carburant pourra être utilisé.

24. Electricité

Prises 220V 16A et 380V 16A PCE bipolaires.

25. Mini-bikes

Les mini-bikes ne peuvent être utilisés dans le paddock que pour le déplacement des membres du team ou pour le transport de petits objets. Il est strictement interdit d'utiliser des mini-bikes à des fins ludiques dans le paddock.

Il est interdit au moins de 16 ans de rouler en scooter ou mini-moto dans le paddock. En cas d'infraction, l'organisateur confisquera celle-ci.

26. Environnement

Le tapis environnemental est obligatoire et ce, sur tout type de surface.

Le Code environnemental de La FIM Europe est de stricte application.

27. Procédure médicale

En cas de ou suite à une chute, si un coureur doit être évacué vers le centre médical, il pourra, après accord du médecin de la course, rejoindre sa machine. Il doit à tout moment être accompagné par un officiel.

28. Procédure de départ

Voir § 12 du Règlement Sportif des European Classic Series.

29. Timing

Séances d'essais – vendredi 04/07

- 10h05 – 10h25 : P1 Q1
- 12h00 – 12h20 : P2 Q1
- 13h30 – 13h50 : P3 Q1
- 18h15 – 18h45 : P1 Q2
- 18h55 – 19h25 : P2 Q2
- 19h35 – 20h05 : P3 Q2
- 22h05 – 22h25 : P1 Night Practice
- 22h30 – 22h50 : P2 Night Practice
- 22h55 – 23h15 : P3 Night Practice

Warm Up – samedi 05/07

- 18h45 – 19h15

Course – samedi 05/07

- 19h30 : mise en grille
- 20h00 : départ des 4 Hours of Spa Classic

30. Modification du Règlement Particulier

Le jury, en accord avec le directeur de course, se réserve le droit d'apporter au présent règlement toute modification qu'il juge utile pour la bonne marche des essais ou des courses ou même d'en changer le programme.

Tout cas non prévu dans le présent règlement sera tranché par le jury, en accord avec le directeur de course et en conformité avec les Codes Sportifs International et Européen.

31. Réclamations et interprétation du Règlement

Toute réclamation devra être faite par écrit et remise au directeur de course, conformément aux règles édictées par le § 15.11 du Règlement sportif des European Classic Series.

En cas de contestation au sujet de l'interprétation du présent règlement ou au sujet du Règlement sportif et technique des European Classic Series, seul le texte en langue française fera foi.

32. Primes

Aucune prime ne sera remise.

33. Podium

La remise des coupes aux trois premiers teams du classement général se fera le samedi immédiatement après la course en début de pit-lane.

Les trophées de participation, remis à tous les teams qui ont pris le départ de la course, seront remis le dimanche 06 juillet à 10h30 à la Pit Brasserie. La cérémonie sera suivie d'un drink offert aux teams par la Pit Brasserie. Des tickets boissons seront remis à chaque team à l'entrée de la brasserie.

34. Annulation de l'épreuve

Si les 4 Hours of Spa Classic devaient être annulées pour une quelconque raison, les organisateurs ne pourront en être tenus responsables et, de ce fait, les concurrents ne pourront réclamer aucune indemnité. Sauf cas de force majeure, les concurrents seront avertis préalablement de la suppression de la course et les droits d'inscription seront remboursés.

Fait à, le

L'organisateur,

Le directeur de course,